



## **L'intersyndicale voie pro exige le retrait du projet de réforme Grandjean contre le lycée professionnel**

La ministre déléguée à l'enseignement et la formation professionnels s'arcoute sur ses positions de casse du lycée professionnel en voulant imposer une dégradation brutale et scandaleuse de la classe de terminale. Le calendrier imposé est de surcroît intenable et irrespectueux du travail des personnels car la mise en œuvre de ce projet est envisagée dès la rentrée 2024.

Concrètement, le parcours commun des élèves de lycée pro serait diminué de 6 semaines et les épreuves aux examens avancées afin d'introduire un parcours personnalisé de 6 semaines. Ce projet est bien une forme de recyclage de l'échec criant du bac Blanc.

Après un bac pro 3 ans, c'est un bac pro 2,5 ans, voire 2 ans qu'organise le ministère. Au prétexte de diversification, le ministère détournerait un grand nombre d'heures de cours pour répondre à une commande présidentielle : augmenter le nombre de semaines de stages. Inacceptable quand nos élèves ont besoin de plus et mieux d'école. C'est toute l'architecture du bac pro qui est laminée.

Imposer des stages en juin après les examens est absurde et dangereux pour les élèves des lycées pros qui seront en concurrence avec les élèves de 2nde GT dont le capital réseau pour trouver des entreprises d'accueil est plus important.

Comme si cela ne suffisait pas, cette déqualification du bac pro s'accompagne, dès cette année, de la refonte de la carte des formations qui prévoit la réduction de 15 % des places de formation actuelles décrétés « non-insérantes » à la rentrée 2026. Ce qui ne laisse guère de doute sur l'ampleur des suppressions de postes et des reconversions forcées que vont subir les collègues.

Ce n'est ni l'intérêt des élèves ni celui des personnels qui conduit cette réforme. Avec les personnels, nous refusons ce projet : le ministère portera la lourde responsabilité d'un accroissement du décrochage scolaire, de résultats en baisse aux examens et d'une dégradation sans précédent des conditions de travail des personnels. C'est clairement une annualisation du temps de travail des PLP qui se profile.

Le ministère veut prendre de court les PLP, les élèves et leurs organisations représentatives dans un agenda très rapide : les textes passeront au Conseil supérieur de l'Éducation le 14 décembre. C'est une nouvelle fois un profond mépris envers les PLP et leurs syndicats.

**L'avenir de la voie pro ne peut se faire sans ses acteurs : l'intersyndicale voie pro du 44 (SNETAA-FO, CGT Éduc'action, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SUD Éducation, SGEN-CFDT) refuse ce projet et exige un bilan général des dernières réformes. Nous voulons un véritable projet pour nos élèves, futurs diplômés et citoyens, pour un projet juste et ambitieux, sur lequel nous travaillerons ensemble. Nous appelons à une mobilisation d'ampleur le mardi 12 décembre prochain, partout dans le 44.**

Nantes, le 7 décembre 2023